

Le 2 mai 2008

De :

Chantal Poirier

Citoyenne de Franquelin et gardienne de la barrière de l'APCRF

Au :

BAPE

Objet : Questions suite à la première partie des audiences publiques du BAPE au sujet du projet d'aménagement hydroélectrique des chutes à Thompson

À qui de droit,

Suite à l'étude d'impact sur l'environnement réalisée par le Groupe GENIVAR en mai 2007, je m'interroge sur le fait qu'il y aura une zone inondable. Selon mes connaissances (acquises lors d'un cours en dessin de bâtiment – volet électricité), une zone inondée produit du mercure pour une période approximative de 50 ans.

De plus, je me questionne par rapport à l'avis de Monsieur Guy Sanfaçon du Ministère de la Santé et des services sociaux quant à « au mercure après la mise en eau du bief ». (*Voir Recueil des avis issus de la consultation auprès des ministères et organismes; 22 juin 2007*)

Alors deux questions me viennent à l'esprit :

- Pourquoi faire des passes à poissons et promouvoir la pêche près des zones inondées si le poisson risque d'être contaminé au mercure?
- Les activités de drave des années 1920-1960 pourraient-elles être à l'origine du refus du saumon à monter dans la rivière et s'y reproduire?

Pouvez-vous m'aider à comprendre et m'éclairer sur ces points?

Merci d'avance

Mes salutations les plus sincères

Chantal Poirier